

MAIRIE DE VARENNES/TECHE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 8 DECEMBRE 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le Jeudi 8 Décembre 2016, sous la présidence de M. BERRAT Gilles, Maire.

A L'ORDRE DU JOUR :

Contrat Emploi d'Avenir à la commune (CAV) :

Le contrat emploi d'avenir au sein de la commune s'étant terminé au 30/11/2016, le Conseil Municipal accepte le recrutement d'une nouvelle personne pour effectuer soit un CAV, soit un CAE, en fonction de la réponse de l'Etat, donne tous pouvoirs au Maire pour signer les pièces relatives à ce dossier.

Réforme des modalités d'instruction et de délivrance des cartes nationales d'identité :

A compter de février 2017, pour obtenir ou renouveler une carte d'identité, les habitants des communes de l'Allier auront désormais l'obligation de se rendre dans l'une des 15 communes équipées d'un « *dispositif de recueil* » c'est-à-dire le matériel permettant de recueillir les empreintes digitales et de les numériser. À ce jour, 13 communes de l'Allier en sont équipées, les communes non équipées comme VARENNES SUR TECHE ne pourront plus recevoir les demandes de cartes nationales d'identité.

Considérant qu'il s'agit d'un service public de proximité qui répond aux besoins des usagers, notamment des personnes âgées qui n'ont que peu accès à l'outil informatique pour faire de telles démarches, et qui ne peuvent se déplacer sur des distances trop importantes, que supprimer un tel service public est en totale contradiction avec le développement des maisons de services au public, enfin que cette disparition programmée de ce service témoigne d'un nouvel affaiblissement de la commune, le Conseil Municipal s'élève contre ce dessaisissement des mairies et demande le retrait de cette décision.

Projet classe de mer :

L'école de Trézelles et Montcombroux ayant pour projet un déplacement en classe de mer pour l'année 2017, une décision sera prise ultérieurement concernant la participation de la commune.